



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3 de l'ordre du jour provisoire
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Treizième session
Rome, 20-22 novembre 2024
EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION.....	1-5
II. APPUI DE LA FAO À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES	6-25
III. COLLABORATION	26
IV. STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES	27-33
V. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER	34

I. INTRODUCTION

1. À sa 19^e session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a appelé les pays à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial)¹ afin de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale, à un développement rural durable et à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) 2 et 15². Elle a en outre recommandé que la FAO prête un appui technique et stratégique complémentaire, en particulier aux pays en développement et à ceux dont l'économie est en transition³.

2. La Commission a recommandé que la FAO continue d'appuyer les activités de renforcement des capacités, notamment dans des domaines tels que l'identification et l'enregistrement des animaux, l'amélioration génétique, la sélection animale durable, la conservation *ex situ*, l'agroécologie et autres approches novatrices, l'apiculture durable et le développement des chaînes de valeur de l'élevage pour les petits exploitants, et de continuer à établir des directives techniques, notamment sur la gestion de la qualité des banques zoogénétiques dans le respect des normes internationales⁴.

3. La Commission a en outre recommandé que la FAO continue à sensibiliser à l'importance des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au rôle que jouent les éleveurs, les espèces et les races d'animaux d'élevage, ainsi que leurs systèmes de production, dans la fourniture de services écosystémiques, et continue à encourager les parties prenantes concernées à poursuivre leur action de sensibilisation à ces questions⁵.

4. Le Conseil de la FAO, à sa 174^e session, a approuvé les recommandations de la Commission⁶.

5. Le présent document expose brièvement les activités menées par la FAO à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial depuis la 19^e session ordinaire de la Commission. Celles-ci sont regroupées en fonction de leur pertinence au regard des quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial. On trouvera un inventaire plus détaillé des projets, publications, réunions et manifestations de renforcement des capacités de la FAO qui visent à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial dans le document intitulé *Summary progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources* (Rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques)⁷.

II. APPUI DE LA FAO À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

6. Depuis la dernière session de la Commission, la FAO a continué d'aider les pays à mettre en œuvre tous les domaines prioritaires du Plan d'action mondial, en leur fournissant un appui institutionnel et technique, en facilitant la recherche, en nouant des partenariats de collaboration et en renforçant les capacités. La présente section donne des exemples des activités de l'Organisation dans les quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial, ainsi que dans plusieurs domaines intersectoriels.

¹ FAO. 2007. *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques et la Déclaration d'Interlaken*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/a1404f>.

² CGRFA-19/23/Report, paragraphe 96.

³ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 97.

⁴ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 98.

⁵ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 99.

⁶ CL 174/REP, paragraphe 33.

⁷ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1.

Domaine prioritaire 1. Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés

7. À sa 19^e session ordinaire, la Commission a recommandé que la FAO continue à prêter une assistance technique afin de contribuer à tenir le système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) à jour, à le développer et à le rendre encore plus facile d'emploi, notamment à l'aide d'outils qui facilitent la saisie, l'exportation et la mise à jour des données, ainsi que l'enregistrement et la visualisation de la répartition géographique des populations de races au niveau national, et de réfléchir à la possibilité d'ajouter des champs de données, afin de contribuer à accroître la visibilité et l'utilisation du système DAD-IS⁸. Elle a en outre recommandé que la FAO poursuive l'élaboration et/ou l'affinement de méthodes présentant un bon rapport coût/efficacité en vue d'évaluer les effectifs des populations par race au niveau national, et continue à fournir une assistance technique aux pays en matière d'évaluation des effectifs des populations par race et d'autres données pertinentes permettant d'assurer le suivi de la diversité des races d'animaux d'élevage et des populations d'abeilles domestiques.

8. Pour donner suite aux recommandations de la Commission, la FAO a tenu à jour et continué à développer le système DAD-IS⁹ et l'a rendu plus facile d'emploi. Les activités suivantes ont notamment été menées: i) mise au point dans le système DAD-IS d'outils permettant la saisie, l'enregistrement et la visualisation de données liées à la répartition géographique des races dans les pays et entre les pays; ii) améliorations générales de la facilité d'emploi, notamment grâce à la traduction en cours du système vers le chinois; iii) introduction de nouveaux champs de données pour permettre l'établissement de rapports détaillés sur les programmes de sélection et sur la taille effective de la population dans le contexte de la diversité au sein d'une même race; et iv) mise au point et mise à l'essai d'une méthode de collecte et d'évaluation des données concernant les populations des différentes races. On trouvera une description détaillée de ces activités dans les documents intitulés *Suivi de la diversité des ressources zoogénétiques*¹⁰ et *Detailed report on the development of the domestic animal diversity information system* (Rapport détaillé sur le développement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques)¹¹.

9. En 2009, la Commission a demandé à la FAO d'établir des rapports sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques et de les mettre à la disposition de la Commission à chacune de ses sessions ordinaires¹². Donnant suite à cette requête, la FAO a élaboré pour chacune des sessions suivantes un rapport fournissant ces informations. Le rapport 2024 sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques¹³ a été soumis au Groupe de travail pour examen. Il a été élaboré à partir des informations que les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques avaient communiquées au système DAD-IS. En septembre 2024, 180 pays étaient dotés d'un coordonnateur national¹⁴.

10. Depuis 2022, la part des populations nationales de races pour lesquelles on dispose d'au moins un registre de données chronologiques a augmenté pour les espèces de mammifères, passant de 66 à 69 pour cent, et est restée quasiment constante pour les espèces d'oiseaux, se maintenant à 66 pour cent. Parmi les 8 811 races inscrites dans le système DAD-IS, 26 pour cent figurent actuellement dans la catégorie des races à risque (qui exclut les races ayant déjà disparu), 14 pour cent sont classées dans la catégorie des races qui ne sont pas à risque, 52 pour cent comptent parmi les races dont la situation est inconnue et 8 pour cent sont réputées éteintes¹⁵. En août 2024, 38 pays avaient communiqué au système DAD-IS des données sur un total de 91 espèces ou sous-espèces d'abeilles domestiques, dont

⁸ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 101.

⁹ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 103.

¹⁰ CGRFA/WG-AnGR-13/24/4.

¹¹ CGRFA/WG-AnGR-13/24/4/Inf.2.

¹² CGRFA-12/09/Report, paragraphe 39.

¹³ CGRFA/WG-AnGR-13/24/4/Inf.1.

¹⁴ <https://www.fao.org/dad-is/national-coordinators/fr/>.

¹⁵ Ibid.

21 pays avaient fourni une estimation du nombre de colonies pour un total de 46 espèces ou sous-espèces.

11. La FAO a poursuivi ses activités dans le cadre de son Programme de coopération technique (PCT) et avec le concours de divers partenaires, en vue d'aider les pays dans les domaines suivants: caractérisation, inventaire et surveillance des ressources zoogénétiques, normalisation des méthodes nécessaires à la réalisation de ces tâches, et diffusion des résultats et des informations y afférentes. Au cours de l'exercice biennal 2022-2023, la FAO a apporté un soutien technique ou financier à des projets menés au Bahreïn, en Mongolie et en République islamique d'Iran qui comprenaient des activités liées à la caractérisation, à l'inventaire et à la surveillance des ressources zoogénétiques. On trouvera des informations plus précises sur ces projets dans le rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques¹⁶.

12. Le Centre mixte FAO/Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (CJN) a mené une action de renforcement des capacités en organisant des cours de formation ainsi que des stages individuels, soit dans le laboratoire du CJN en Autriche, soit dans un laboratoire d'un pays partenaire. En outre, il a prêté un appui technique aux activités de caractérisation au moyen de projets de coopération technique de l'AIEA¹⁷ menés dans six pays¹⁸. Il a œuvré directement, aux côtés de scientifiques, à la réalisation d'études de caractérisation de races locales de bovins au Bénin, de volailles au Burkina Faso et d'ovins au Mozambique.

Domaine prioritaire 2. Utilisation durable et mise en valeur

13. La FAO a continué à fournir une assistance technique concernant l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, aussi bien directement que par l'intermédiaire d'une coopération avec d'autres organisations. L'appui technique de la FAO et ses activités de renforcement des capacités ont porté principalement sur l'identification des animaux, l'amélioration génétique et la sélection génomique, les programmes de sélection, l'application des biotechnologies, l'agroécologie et le développement de chaînes de valeur de l'élevage pour les petits éleveurs.

14. Au cours de la période intersessions, le CJN a poursuivi son projet de recherche coordonné intitulé «Améliorer l'efficacité des programmes de sélection animale au moyen de données génomiques dérivées de techniques nucléaires et connexes – Applications pratiques dans des pays en développement»¹⁹. Le projet vise à faciliter l'utilisation des techniques nucléaires et génomiques connexes dans les pays afin de renforcer l'efficacité des programmes de sélection permettant d'accroître la productivité et l'adaptabilité des animaux laitiers. Les espèces ciblées sont les bovins, les buffles et les camélidés. Dix pays²⁰ reçoivent un appui au titre de ce projet.

15. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, 49 pays ont bénéficié d'un appui dans le cadre de 41 projets portant sur l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, financés au titre du Programme de coopération technique ou par des fonds extrabudgétaires²¹. Ces projets étaient administrés soit par la FAO (28 projets, 37 pays)²² soit par le CJN (34 projets, 31 pays)²³. Ils

¹⁶ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1.

¹⁷ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1.

¹⁸ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mongolie, Mozambique et Paraguay.

¹⁹ AIEA. 2021. Improving efficiency of animal breeding programs using nuclear related genomic information – practical applications in developing countries. In: *International Atomic Energy Agency*. Vienne (Autriche), Nations Unies. [Consulté le 9 septembre 2024] <https://www.iaea.org/projects/crp/d31030>.

²⁰ Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Burkina Faso, Chine, Inde, Kenya, Pakistan, Pérou et Sri Lanka.

²¹ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1, tableaux 4 et 5.

²² Afghanistan, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Comores, Cuba, Fidji, Émirats arabes unis, Géorgie, Îles Salomon, Iran, Kazakhstan, Kiribati, Kirghizistan, Mali, Mauritanie, Micronésie, Mongolie, Niger, Nioué, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, République de Moldova, République démocratique populaire lao, Rwanda, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Tadjikistan, Thaïlande, Tonga, Türkiye, Turkménistan et Vanuatu.

²³ Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Côte d'Ivoire, Érythrée, Indonésie, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Nigéria, Pakistan, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Sri Lanka, Tchad, Togo, Vanuatu, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

portaient sur diverses questions prioritaires pour chaque pays, notamment les systèmes de production agroécologiques, l'aviculture familiale, l'apiculture, le développement de l'élevage, le renforcement des filières, l'amélioration génétique, l'application de l'insémination artificielle et d'autres technologies de reproduction, et l'identification et la traçabilité des animaux.

16. La FAO a poursuivi ses travaux à l'appui des éleveurs pastoraux et des autres petits éleveurs, qui veillent sur une large part des ressources zoogénétiques du monde. Dans la région du Sahel²⁴, elle a prêté son concours à la mise en place, à l'échelle nationale, régionale et locale, de comités sur la transhumance chargés d'éclairer l'élaboration de politiques par les pays, conformément au guide technique de l'Organisation intitulé *Améliorer la gouvernance des terres pastorales*²⁵. Elle a également collaboré avec des associations pastorales pour renforcer les capacités de collecte de données, qui sont utilisées pour produire un bulletin de suivi bimensuel sur la mobilité des troupeaux, la santé animale, l'état des parcours, les prix des marchés, les conflits et les phénomènes qui nécessitent une action précoce. Il est également procédé à une analyse régionale du poids économique du pastoralisme, de ses contributions au produit intérieur brut des pays visés, des défis et des risques auxquels sont exposés les ménages pastoraux, ainsi que des principales stratégies d'adaptation. La FAO met en œuvre un projet visant à consolider les éléments factuels sur la prise en compte de la biodiversité et des questions de genre à l'appui de la transformation durable de l'élevage en Mongolie, en Ouganda et en Tunisie. Le projet vise à combler les lacunes importantes en matière de données harmonisées disponibles sur la contribution du pastoralisme en faveur de la biodiversité et sur le rôle des femmes dans le secteur de l'élevage. La FAO a également continué d'assurer le fonctionnement de la Plateforme des connaissances pastorales²⁶, en mettant à disposition des documents et des informations en rapport avec les systèmes pastoraux et en facilitant l'échange d'informations entre les parties prenantes de ce sous-secteur. Ces activités ont été financées au moyen de fonds extrabudgétaires provenant du Gouvernement de l'Espagne ainsi que de fonds du Programme ordinaire de la FAO.

17. La FAO a également entrepris diverses activités visant à améliorer l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques des abeilles domestiquées aux fins de l'alimentation et de l'agriculture. La FAO a continué d'organiser des manifestations pour célébrer la Journée mondiale des abeilles²⁷ et pour sensibiliser à l'importance des abeilles domestiques et d'autres pollinisateurs pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a notamment organisé, en collaboration avec le Gouvernement de la Slovénie, le premier Forum international d'action pour une apiculture et une pollinisation durables²⁸.

Domaine prioritaire 3. Conservation

18. Afin de donner suite à la recommandation de la Commission qui suggérait d'établir des directives sur la gestion de la qualité des banques de gènes d'animaux dans le respect des normes internationales^{29,30}, la FAO a élaboré une liste de contrôle en ligne sur la gestion de la qualité des banques de gènes d'animaux³¹. Grâce aux réponses aux questions de la liste de contrôle, des

²⁴ Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

²⁵ Davies, J. *et al.* 2016. *Améliorer la gouvernance des terres pastorales*. Rome. FAO.
<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/87ef7d82-0aa8-4604-8f00-0c66b372ac9c/content>.

²⁶ FAO. 2024. Plateforme des connaissances pastorales. Rome. [Consulté le 11 septembre 2024]
<https://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr/>.

²⁷ FAO. 2024. Journée mondiale des abeilles | 20 mai. Rome. [Consulté le 10 septembre 2024] <https://www.fao.org/world-bee-day/fr#:~:text=World%20Bee%20Day%20%7C%2020%20May>.

²⁸ <https://www.fao.org/newsroom/detail/first-international-forum-for-action-on-sustainable-beekeeping-and-pollination-gives-new-impetus-to-international-cooperation-on-pollinator-protection/fr>.

²⁹ Organisation internationale de normalisation. 2015. Systèmes de management de la qualité – Exigences (norme ISO 9001:2015). [Consulté le 13 septembre 2024]. <https://www.iso.org/fr/standard/62085.html>.

³⁰ Organisation internationale de normalisation. 2018. Biotechnologie – «Biobanking» — Exigences générales relatives au «biobanking» (norme ISO 20387:2018). [Consulté le 13 septembre 2024]. <https://www.iso.org/fr/standard/67888.html>.

³¹ FAO. 2024. *Quality management checklist for animal gene banks* [Consulté le 16 septembre 2024]
<https://forms.gle/mxAsaR5X3trgmamZ7>.

gestionnaires de banques de gènes peuvent recenser les points qui méritent un examen plus approfondi dans le cadre de la gestion de la qualité de la collection *ex situ* de ressources zoogénétiques du pays concerné.

19. Pendant la période considérée, la FAO a également participé à des manifestations visant à renforcer les capacités de partenaires en matière de conservation des ressources zoogénétiques. En 2023, le Centre de recherche génétique et sanitaire sur les animaux d'élevage dans les régions tropicales, l'Institut international de recherches sur l'élevage et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine ont organisé une série de webinaires régionaux sur les stratégies de conservation des ressources génétiques locales de volailles, d'ovins et de porcins. Des membres et du personnel de la FAO ont exposé des informations sur le système DAD-IS et le guide pratique sur la cryoconservation des ressources zoogénétiques³².

20. Durant la période considérée, la FAO a soutenu des projets de conservation dans quatre pays³³ et le CJN a contribué à un projet de conservation dans un pays³⁴.

Domaine prioritaire 4. Politiques, institutions et renforcement des capacités

21. Afin de donner suite à la recommandation de la Commission qui l'invitait à continuer à aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial et à collaborer étroitement avec les groupes régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'avec les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques, la FAO a organisé ou contribué à organiser 10 réunions ou ateliers à l'intention des coordonnateurs nationaux pendant la période considérée. La plupart des manifestations ont permis aux pays de présenter leur rapport en vue de l'élaboration du *Troisième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Troisième Rapport). Elles ont également permis d'organiser dans leur cadre des assemblées générales et des réunions de groupe de travail du Point focal régional européen pour les ressources génétiques animales (ERFP). La FAO a également participé à un séminaire organisé par le Gouvernement de l'Afrique du Sud, au cours duquel des explications ont été données sur le processus intergouvernemental relatif aux ressources zoogénétiques, notamment sur le rôle du système DAD-IS et du Troisième Rapport.

22. La FAO et ses partenaires ont apporté leur concours à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de trois projets mondiaux et de 67 projets régionaux ou nationaux, auxquels 67 pays ont pris part³⁵. Elle a organisé, en collaboration avec divers partenaires, sept conférences et manifestations de renforcement des capacités aux niveaux national, régional et mondial³⁶. Parmi celles-ci figurait la première Conférence mondiale sur la transformation de l'élevage dans une optique de durabilité³⁷, qui s'est tenue au siège de l'Organisation en 2023. Son programme comprenait des séances et des manifestations parallèles liées à la gestion des ressources zoogénétiques. Près de 750 participants venus de 100 pays ont assisté à la Conférence. Des membres et du personnel de la FAO ont siégé aux conseils consultatifs ou fait partie des groupes de parties prenantes de plusieurs projets de recherche coopératifs internationaux.

23. La FAO a continué à collaborer avec la Fédération européenne de zootechnie et le Point focal régional européen pour les ressources génétiques animales (ERFP) afin d'organiser des réunions spéciales en rapport avec les ressources zoogénétiques lors des sessions annuelles de la Fédération. Les réunions ont porté sur les sujets suivants: i) la création de programmes de sélection dans le cadre

³² Boes, J., Boettcher, P., et Honkatukia, M. (sous la direction de). 2023. *Innovations in cryoconservation of animal genetic resources: Practical guide*. FAO Animal Production and Health Guidelines, No. 33. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3078en>.

³³ Bahreïn, Cuba, Iran et Serbie.

³⁴ Paraguay.

³⁵ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1.

³⁶ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1

³⁷ <https://www.fao.org/events/detail/fao-global-conference-on-sustainable-livestock-transformation/fr>.

de systèmes de pâturage extensif (notamment dans les régions en développement) dans un contexte de changement climatique; et ii) le rôle de la sélection et de la génétique dans la transformation durable du secteur de l'élevage. La FAO a collaboré avec le Réseau ibéro-américain pour la conservation de la biodiversité des races locales d'animaux domestiques (Red CONBIAND) pour renforcer les capacités de gestion des ressources zoogénétiques en Amérique latine et dans les Caraïbes.

24. La FAO continue d'assurer le fonctionnement du Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net)³⁸ et de ses sous-groupes régionaux, qui constituent un espace de dialogue informel pour débattre de questions ayant trait à la gestion des ressources zoogénétiques. En septembre 2024, le réseau comptait plus de 3 400 abonnés dans 157 pays. En 2023 et 2024, plus de 200 messages en moyenne par an ont été échangés par l'intermédiaire du réseau. Le réseau DAD-Net reste un moyen efficace et sans équivalent de mise en commun des données d'expérience et de diffusion d'informations. La FAO a utilisé le réseau pour mener à bien des enquêtes sur les priorités des pays en matière de renforcement des capacités. Elle a obtenu environ 90 réponses et les deux principales priorités mises en avant ont été les programmes de reproduction à assise communautaire et l'adaptation aux effets du changement climatique.

25. S'agissant de la question de la sensibilisation, en 2024, la FAO est l'institution spécialisée des Nations Unies chargée de l'Année internationale des camélidés³⁹, au titre de laquelle sont célébrées la diversité des espèces et des races de camélidés, leurs exploitations et leurs traits distinctifs, notamment leur adaptation aux conditions climatiques rigoureuses. La FAO continue d'accroître sa présence sur les réseaux sociaux dans le but de sensibiliser à l'importance des ressources zoogénétiques. Depuis 2020, année où elle a commencé à publier des messages sur le compte Twitter @FAOLivestock⁴⁰, le nombre de ses abonnés a progressé jusqu'à dépasser les 57 000. Les contenus publiés comprennent des minitests réguliers sur les races d'animaux d'élevage et des informations factuelles sur les ressources zoogénétiques.

III. COLLABORATION

26. Comme indiqué dans les précédentes sections du présent document, la FAO a poursuivi et renforcé ses interactions avec les organisations scientifiques et non gouvernementales, les points focaux régionaux et les réseaux régionaux pendant la période considérée. Elle entretient sa compétence technique reconnue dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques en participant à diverses activités scientifiques, notamment en effectuant des recherches en interne et en contribuant à des projets de recherche-développement, en organisant et en dirigeant des séances lors des conférences scientifiques internationales et en produisant des publications scientifiques.

IV. STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

27. À sa 12^e session ordinaire, la Commission a adopté la *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*⁴¹ (la Stratégie de financement) et a demandé à la FAO de procéder à sa mise en œuvre⁴². Cette Stratégie englobe «toutes les sources connues et potentielles de financement» de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, notamment l'appui bilatéral et multilatéral, l'appui national, les ressources du Programme ordinaire de la FAO et les contributions volontaires reçues par l'intermédiaire du Compte fiduciaire établi par la

³⁸ <https://dgroups.org/fao/dad-net>.

³⁹ <https://www.fao.org/camelids-2024/home/fr>.

⁴⁰ <https://twitter.com/FAOLivestock>.

⁴¹ CGRFA-12/09/Rapport, annexe C.

⁴² CGRFA-12/09/Report, paragraphe 43.

FAO pour financer les projets nationaux et régionaux appuyant la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

28. La Commission a recommandé que la FAO redouble d'efforts pour mobiliser des fonds et invite les donateurs à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial⁴³. La Commission a par ailleurs invité les entités techniques et les donateurs à élaborer et mettre en œuvre des projets nationaux consacrés aux ressources zoogénétiques en faisant participer un large éventail de parties prenantes ainsi que les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques⁴⁴.

Contributions provenant des budgets ordinaires de la FAO et de l'AIEA

29. Durant l'exercice biennal 2022-2023, les travaux sur les ressources zoogénétiques, notamment la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ont contribué à chacune des *quatre améliorations* et à neuf domaines prioritaires du Programme (DPP) figurant dans le *Plan à moyen terme 2022-2025*⁴⁵, ce qui montre bien le caractère multifactoriel des contributions des ressources zoogénétiques à l'alimentation et à l'agriculture. Le domaine prioritaire auquel ces travaux ont bénéficié le plus, et de loin, est le suivant: *Amélioration en matière d'environnement 3 – Biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture*. Les autres domaines qui en ont bénéficié de façon notable sont les suivants: *Amélioration en matière de production 1 – Innovation verte; Amélioration en matière de production 5 – Agriculture numérique*. Pendant la période considérée, les ressources du Programme ordinaire de la FAO consacrées aux activités sur les ressources zoogénétiques se sont élevées à environ 1,7 million d'USD. Les travaux menés ont été centrés sur les activités de base – à savoir les processus intergouvernementaux, le maintien et le développement du système DAD-IS, le suivi de la concrétisation de la cible 2.5 des objectifs de développement durable, et le parachèvement de publications –, mais ont également compris la contribution à des initiatives transversales, en particulier les initiatives intersectorielles portant sur la biodiversité. Les crédits alloués au titre du budget et les priorités du plan de travail devraient rester identiques durant l'exercice biennal 2024-2025.

30. Pendant l'exercice biennal 2022-2023, les projets du Programme de coopération technique de la FAO contribuant à ces travaux ont représenté une valeur approximative de 1,6 million d'USD et, au titre du Programme de coopération technique de l'AIEA, par l'intermédiaire du CJN, environ 3,5 millions d'USD. Le CJN a aussi fourni une contribution d'un montant approximatif de 0,25 million d'USD dans le cadre de son programme de recherche coordonnée.

Contributions volontaires versées à la FAO

31. La FAO a reçu des fonds de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Autriche, de l'Azerbaïdjan, de Bahreïn, du Bangladesh, du Canada, des Émirats arabes unis, de l'Espagne, de la Mauritanie, de la Suisse et de la Türkiye (pour un total d'environ 4 millions d'USD) pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial au moyen de projets régionaux et nationaux. Concernant certains de ces projets, les pays ont fourni une aide financière destinée aux activités menées à l'échelle nationale tandis que la FAO a offert un appui technique. S'agissant des autres projets, l'aide financière comprenait des ressources que les pays avaient reçues de donateurs, en particulier du Fonds pour l'environnement mondial et de divers membres de la FAO. Les fonds mobilisés au titre de ces accords de coopération programmatique ont permis à la FAO d'allouer des fonds à effet catalyseur à des activités particulières relatives à chacun des quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial, mais avant tout à des activités relatives au domaine prioritaire 2.

⁴³ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 97.

⁴⁴ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 98.

⁴⁵ <https://www.fao.org/3/ne576fr/ne576fr.pdf>.

Ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO

32. La Stratégie de financement énumère quatre types différents de ressources importantes, notamment les ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO. En ce qui concerne la plupart des pays, la FAO ne dispose pas d'informations détaillées sur ces ressources. Néanmoins, à sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO d'inviter les pays à faire rapport au Groupe de travail et à elle-même, pour examen, sur les projets qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action mondial⁴⁶.

33. Pour donner suite à cette demande, en juillet 2024, la FAO a envoyé un message informel à tous les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques et à leurs suppléants pour inviter les pays à faire rapport sur leurs projets en lien avec le Plan d'action mondial. Des réponses ont été reçues de 21 pays⁴⁷. On trouvera des informations concernant 90 projets de pays qui étaient en cours durant la période intersessions dans le rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques⁴⁸. Les pays ayant donné des réponses se situaient à des niveaux de développement économique très différents. De manière générale, les pays à revenu élevé ont fait état de dépenses plus importantes consacrées aux projets portant sur les ressources zoogénétiques. Certains pays ont déclaré mener un seul projet portant sur tous les aspects des ressources zoogénétiques, tandis que d'autres menaient plusieurs projets dont chacun portait sur une seule espèce et sur des activités spécifiques. La plupart des projets sur lesquels des informations ont été communiquées touchaient le domaine prioritaire 2 (54), suivi par les domaines 3 (48), 4 (29) et 1 (26).

V. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER

34. Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il souhaitera peut-être recommander que la Commission:

- i) se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
- ii) demande aux pays de continuer à mettre en œuvre le Plan d'action mondial, afin de contribuer à la réalisation des ODD 2 et 15 et à la transformation durable du secteur de l'élevage au service: i) du renforcement de la sécurité alimentaire, de la nutrition et d'une croissance économique inclusive; ii) de l'amélioration de la santé animale, publique et environnementale dans le cadre de l'approche «Une seule santé»; et iii) de l'utilisation efficace des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité;
- iii) recommande à la FAO de continuer à aider les pays et à coopérer avec les organisations régionales, la société civile et le secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
- iv) invite les donateurs à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, y compris en versant des contributions au Compte fiduciaire de la FAO;
- v) recommande à la FAO et à toutes les parties prenantes de poursuivre et de renforcer leur action visant à faire mieux connaître l'importance des ressources zoogénétiques et le rôle que jouent les éleveurs, les espèces et les races d'animaux d'élevage, ainsi que leurs systèmes de production, dans la fourniture de services écosystémiques et dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

⁴⁶ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 72.

⁴⁷ Argentine, Brésil, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, Gabon, Italie, Mali, Pays-Bas (Royaume des), Norvège, Panama, Philippines, Pologne, République de Corée, République démocratique du Congo, Serbie, Sri Lanka, Uruguay, Yémen, Zimbabwe.

⁴⁸ CGRFA/WG-AnGR-13/24/3/Inf.1.